

Pouvoir disciplinaire et Rupture du contrat pour motif personnel

OBJECTIFS

- Définir et sanctionner le non-respect des obligations professionnelles
- Mener une procédure de licenciement pour motif personnel (Faute, inaptitude, insuffisance, etc.)



PUBLIC

- Fonctions dirigeantes
- Fonctions RH
- Tous professionnels en lien avec une entreprise de la Métallurgie.



PRÉREQUIS

- Connaissance en Droit social
- Être sensible aux questions relatives aux ressources humaines et/ou paie



STAGIAIRES PAR SESSION

- De 4 à 12 stagiaires



DURÉE

- 07h00 – 01 jour



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation
- Echanges de bonnes pratiques entre professionnels



ÉVALUATION DES ACQUIS

- Tout au long de la formation au travers de mises en situation et exercices proposés

CONTENU DE LA FORMATION

Identifier les comportements fautifs

- Déterminer le pouvoir disciplinaire (rôle, délégation, etc.)
- Identifier les manquements sanctionnables

Appliquer la sanction adaptée

- Evaluer la gravité d'une faute professionnelle
- Identifier les limites du pouvoir disciplinaire

Rédiger et appliquer son règlement intérieur

- Rédiger les obligations découlant du règlement intérieur
- Identifier l'échelle des sanctions

Mener une procédure disciplinaire

- Identifier les procédures applicables selon la faute
- Evaluer les conséquences sociales de la sanction

Mettre en oeuvre une procédure de licenciement pour motif personnel

- Mener une procédure de licenciement pour faute
- Mener une procédure de licenciement pour inaptitude et impossibilité de reclassement
- Mener une procédure de licenciement pour insuffisance professionnelle;

Evaluer les risques de contentieux:

- Identifier les risques de contentieux
- Mettre en oeuvre des alternatives (transaction, conciliation, etc.).

EN COMPLÉMENT sur le thème

Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :

- Créer ses livrets de suivi /Tuteur.
- Formateur interne.
- Conduire des entretiens efficaces.
- Communication et environnement professionnel.